

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mardi 27 juin 2017

Côte d'Armor : une nouvelle Maison des jeunes et des adolescents en 2018

Mardi 27 juin, la volonté des institutions et des professionnels costarmoricains à mettre en commun leurs efforts en faveur du bien-être et de la santé des adolescents et des jeunes se concrétise à travers la création du groupement d'intérêt public (GIP) Maison des jeunes et des adolescents dans les Côtes d'Armor.

Lieu d'accueil, d'information, d'évaluation et d'orientation des 11-25 ans et de leurs familles, la Maison des Jeunes et des Adolescents des Côtes d'Armor est un outil privilégié pour accompagner les jeunes dans les situations difficiles qu'ils traversent.

Les partenaires installent le GIP

Le Conseil départemental des Côtes d'Armor, l'Etat (Direction départementale de la cohésion sociale des Côtes d'Armor), l'ARS Bretagne, la Direction territoriale de la Protection judiciaire de la jeunesse, la Direction des services académiques départementaux de l'Education nationale des Côtes d'Armor, la fondation Saint-Jean de Dieu, l'Association hospitalière de Bretagne, la Fondation Bon Sauveur et les associations gestionnaires des points d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) SeSAM et Beauvallon concrétisent, mardi 27 juin, le projet concerté visant à l'installation du GIP Maison des jeunes et des adolescents dans les Côtes d'Armor.

La dynamique engagée depuis plusieurs mois par les partenaires aboutit donc à la création d'une nouvelle structure. Impulsée par un financement ARS Bretagne qui a permis de lancer la démarche et forte d'une gouvernance collective et d'une mutualisation des moyens, la Maison des jeunes et des adolescents des Côtes d'Armor proposera un accueil, une écoute, des accompagnements de courte durée, orientera au besoin vers des prises en charge adaptées. Ainsi, elle facilitera l'évaluation des situations les plus complexes et garantira un parcours concerté.

Espace neutre, non stigmatisant, accessible et gratuit, la Maison des Jeunes et des Adolescents est aussi un "centre ressource" sur la santé de l'adolescent, qui s'inscrit dans un réseau et s'inspire d'un cahier des charges national.

La nouvelle Maison des jeunes et des adolescents des Côtes d'Armor ne se substitue pas à l'offre existante. Elle interviendra en complémentarité, notamment en appuyant les professionnels pour leur permettre de trouver les meilleures réponses aux besoins de santé et de soutien socio-éducatif des jeunes en intégrant notamment les missions confiées aux PAEJ.

C'est en somme un mode d'organisation coordonné de l'ensemble des acteurs intervenant autour des besoins de santé des adolescents et des jeunes.

La santé dans ce cadre étant défini par référence à la définition qu'en donne l'Organisation mondiale de la santé : "un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité".

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien ROBERT – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Les premiers défis à relever

Installé au centre de Saint-Brieuc, dans des locaux mis à disposition par le Conseil départemental, la Maison des jeunes et des adolescents des Côtes d'Armor ouvrira ses portes dès janvier 2018, une fois le projet construit et l'équipe constituée. L'organisation future devra également proposer des réponses de proximité et territorialisées aux jeunes et à leur entourage.

A l'issue de cette première assemblée générale, les partenaires procéderont au recrutement d'un-e directeur-trice. Ce dernier devra rapidement, sur la base d'un état des lieux des besoins, proposer des modalités organisationnelles et de fonctionnement ainsi que les actions à mettre en œuvre. Il lui reviendra également, de composer son équipe (professionnels de santé, du social, de la justice...).